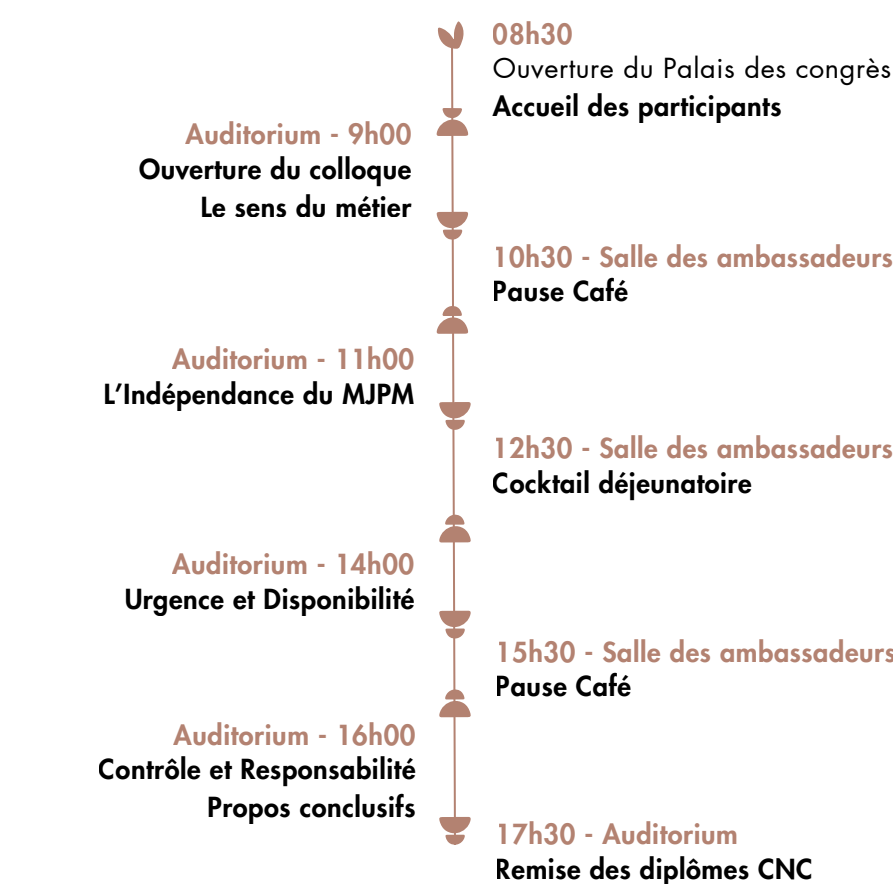


Le métier de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) est au cœur de nombreux enjeux juridiques, sociaux et éthiques. Pourtant, il est rarement mis en lumière par celles et ceux qui l'exercent au quotidien. Ce colloque, "Paroles de MJPM", propose de leur donner pleinement la parole pour exprimer leurs difficultés, partager leurs pratiques, poser leurs questions et apporter leurs réponses.

Loin d'un simple état des lieux, cette journée se veut un espace de réflexion dynamique permettant d'exposer les tensions, les contradictions et les ajustements nécessaires dans l'exercice de cette mission essentielle. Les discussions seront structurées autour de quatre grandes thématiques, chacune explorée dans une table ronde, où les MJPM seront les principaux intervenants, accompagnés d'un discutant universitaire ou expert pour enrichir et structurer les débats. Ce colloque mettra en avant les divergences de points de vue, les réalités contrastées de la profession, et les pistes d'harmonisation des pratiques, dans un dialogue mêlant droit, bonnes pratiques et éthique.



Au fil de la journée, à l'issue de chaque table ronde, **vous pouvez prendre la parole** : un temps de débat vient clôturer les échanges portés par les intervenants.

La parole prise par les arts graphiques :



Afin de soutenir les échanges à la tribune, l'artiste **David Selor**, créateur de **Mimil**, sera présent. L'artiste prête attention aux plus vulnérables dans ses toiles d'atelier ou ses interventions Street-Art. Il sera l'observateur discret des débats et offrira aux regards des participants une performance. Chaque thématique sera abordée sous son écoute bienveillante pour y apporter, sur une toile avec ses pinceaux, une poésie lucide et impulser un temps de rêverie pour porter notre année.

8h30 - Accueil des participants

Emargements du registre des présents et du droit à l'image en raison de la diffusion en direct et de la captation de l'évènement, Remise de votre badge

MATINÉE

9h00 - Démarrage du colloque

Connexion TEAMS Direct : Video + Chat

Introduction à la journée

Par **May ANTOUN**, Médecin gériatre, membre du comité d'éthique du Centre Mémoire et Recherches du CHU de Bordeaux, membre fondateur de la Maison du Cerveau, membre fondateur et actuelle Présidente du cercle Aquitain Alzheimer, Maire Adjoint aux affaires sociales d'Arcachon

Georges DECOCQ, Président d'AFFECT

Pascal GAUDIN, Directeur d'AFFECT

Ouverture des réflexions

Anne CARON-DÉGLISE, Magistrat, Avocat général à la Cour de cassation, Auteure de plusieurs rapports sur la protection juridique des adultes (2014, 2018, 2023).

et **Nathalie PETERKA**, Professeure à l'Université Paris-Est Créteil (UPEC, Université Paris 12), Directrice du Master Droit privé parcours Droit privé des personnes et des patrimoines et du Master Droit privé parcours Protection de la personne vulnérable, Directrice du DU de MJPM, Co-directrice du DIU d'Expertise médicale dans le cadre de la protection des majeurs

9H25 - LE SENS DU MÉTIER

Table ronde modérée par **Aude GAUTHIER**, Directrice Générale EVA Tutelles, membre du Conseil d'Administration d'AFFECT

Sandrine GROS, MJPM-I

Aline GITTON, Déléguée mandataire

Marlène REBÉRAT, Mandataire judiciaire à la Protection des Majeurs, Préposée d'établissement du CH de Cadillac et du CH Sud Gironde

LE MÉTIER A-T-IL TOUJOURS UN SENS OU DU SENS ?

Le MJPM est-il un simple exécutant des décisions judiciaires ou un véritable acteur de la protection et de l'accompagnement ? Cette table ronde interroge la finalité du métier, la conciliation du cadre légal avec l'exigence humaine et éthique de la mission.

10h30 - Pause Café - Un temps pour se rencontrer, se revoir et échanger en toute simplicité.

11H00 - L'INDÉPENDANCE DU MJPM

Table ronde modérée par **Cyrielle MARION**, Cheffe de service chez EVA Tutelles

Thomas LAURENT, MJPM-I

Manon LUCIEN, Déléguée mandataire au sein de l'ASFA 64

Laurent FOUCAULT-GIROUX, MJPM EPSM de la Sarthe

QUEL POSITIONNEMENT POUR LE MJPM ?

Entre pressions des familles, attentes des juges et exigences des institutions, le MJPM navigue dans un équilibre complexe. Peut-il réellement être indépendant dans ses décisions ? Cette table ronde explore les tensions autour de la subordination fonctionnelle du MJPM, ainsi que les enjeux de coopération avec les différents acteurs du réseau.

12h30 - Pause Cocktail déjeunatoire - Tous les présents réunis le temps du déjeuner.

APRÈS-MIDI

14H00 - URGENCE ET DISPONIBILITÉ

Table ronde modérée par **Philippe JEANNIN-DAUBIGNEY**, Juge des contentieux de la protection

Jean-Philippe KRAKARIS, Mandataire judiciaire à la Protection des Majeurs

Laure LOUSTALET, Préposée d'établissement au CHP de Pau

Laurence VAZ, Cadre de Service - Association tutélaire

UNE EXIGENCE INTENABLE ?

Le temps du droit et le temps du terrain s'opposent souvent dans l'activité du MJPM. Face aux urgences à gérer, aux dossiers de plus en plus nombreux et aux sollicitations permanentes, comment assurer une disponibilité suffisante pour chaque majeur protégé ? Cette table ronde interroge la charge de travail, la gestion de l'urgence et la conciliation entre vie professionnelle et exigences du métier.

16H00 - CONTRÔLE ET RESPONSABILITÉ

Table ronde modérée par **Gilles RAOUL-CORMEIL**, Professeur de droit privé et sciences criminelles

Marie-Hélène BIELLE, Préposée établissement, Représentante France Alzheimer et Membre du Bureau France Asso Santé Nouvelle Aquitaine

Pierre IGLESIAS, Commissaire de Justice

Cécile LACRONIQUE, MJPM-I

Fanny TRAORÉ, Chef de service EVA Tutelles

ENTRE SURVEILLANCE ET CONFIANCE

Les MJPM sont soumis à un cadre strict qui encadre leur gestion des mesures et des finances des majeurs protégés. Entre contrôles des comptes, évaluations, inspections, comment concilier transparence et praticabilité ? Cette table ronde aborde les enjeux de responsabilité juridique et financière des MJPM.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Par Le Grand Témoin de la journée, **Laurence GATTI**, Maître de conférences en Droit privé à l'Université de Poitiers

17h30 - Fin du colloque

REMISE DES DIPLÔMES

CNC Promotion 2025

A la tribune, des MJPM tous horizons réunis autour de tables thématiques. Délégués mandataires, Indépendants, Préposés d'établissement viendront apporter leurs réflexions.

Les intervenants ont préparés des réflexions qui exposeront à la tribune ; à l'issue de chaque temps de parole sur scène, la parole sera donnée au public en salle ou sur Teams.

Ce colloque mettra en avant les divergences de points de vue, les réalités contrastées de la profession, et les pistes d'harmonisation des pratiques, dans un dialogue mêlant droit, bonnes pratiques et éthique.

Inscription obligatoire - Participation à Arcachon ou en distanciel.

PRESENTIEL - En participant à la journée à Arcachon, le cocktail déjeunatoire est compris dans votre prix de participation. Ce temps est dédié à nouer des relations et à poursuivre les débats à l'issue des tables rondes.